



Liste des pièces originales à fournir Carte d'identité ou Passeport

- Formulaire papier ou pré-demande en ligne imprimée ou envoyée à : accueil@wissembourg.fr
- **la planche de photos** d'identité de **moins de 6 mois** (couleur, sans lunettes, fond grisé, cou, visage et front bien dégagés, pas de grosses boucles d'oreilles ; conseil : vous rapprocher d'un photographe agréé **en France**)
- 1 justificatif de domicile de **moins de 1 an au nom du demandeur** (*)
Facture d'électricité / d'eau / de gaz / de téléphone / dernier avis d'imposition / titre de propriété
(* Si vous êtes hébergé, attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant que le demandeur réside à son domicile depuis plus de 3 mois + original de la pièce d'identité de l'hébergeant + 1 justificatif de domicile de l'hébergeant)
- Ancienne carte d'identité et/ou passeport (pour renouvellement)
- Carte d'identité du parent demandeur pour les mineurs

En cas de changement d'état-civil ou de première demande, le cas échéant :

- Copie intégrale de l'acte de mariage de moins de 3 mois
 - Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
 - Copie intégrale du jugement de divorce
 - Décision d'autorisation de changement de nom
- **Passeport** : Timbre fiscal (<https://timbres.impots.gouv.fr> ou bureau de tabac – le plus proche de Wissembourg étant à Seebach, tabac presse « Au cœur gourmand » à côté du nouveau Carrefour market
 - * 86€ pour les plus de 18 ans
 - * 17€ pour les moins de 15 ans
 - * 42€ pour les plus de 15 ans

EN CAS DE PERTE OU DE VOL

- Déclaration de perte délivrée par la mairie le jour du dépôt du dossier
- Pièce officielle avec photo justifiant de votre identité
(carte Vitale avec photo, permis, passeport)
- 1 timbre fiscal de 25€ pour la carte d'identité



ATTENTION

Les cartes d'identités délivrées entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013
sont prolongées de 5 ans.

Le renouvellement de la carte d'identité ne sera pas possible si vous êtes en possession d'un passeport en cours de validité.